



> **Financement de la Transition Énergétique : Habitants, collectivités et institutionnels passent aux actions**

Dunkerque, le 28 janvier 2016 : Alors qu'il franchit le cap des 10 M€ collectés pour les projets citoyens d'énergies renouvelables, le mouvement Énergie Partagée récolte les premiers fruits de son partenariat étroit avec les collectivités, qui lui permet d'intervenir dans un nombre croissant de projets et de pouvoir compter sur des soutiens d'investisseurs institutionnels.

10 millions collectés, 7,5 millions engagés dans les projets

Lancé en 2011, l'outil d'investissement citoyen Énergie Partagée avait pour but d'apporter aux porteurs de projets citoyens d'énergies renouvelable une solution de financement en capital par des circuits courts de la finance solidaire. Le pari consistait à mettre les citoyens français à contribution en leur proposant de déplacer leur capacité d'épargne vers ce placement éthique et fléché directement vers des projets de transition énergétique.

Aujourd'hui, Énergie Partagée a collecté plus de 10 millions d'euros parmi 5 000 souscriptions et a engagé 7,5 millions d'euros dans 26 projets d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire français. 12 projets sont ouverts à la collecte citoyenne.

Ces projets ont la particularité de rester sous le contrôle actif des territoires, qu'ils s'agissent de regroupement de collectivités ou de structures coopératives de citoyens.

Les collectivités locales à la proue de la transition énergétique

« Confortées par les dispositions de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à se pencher sur la question de leur implication directe au financement de sociétés de projets de production d'énergie renouvelable. Elles sont également prêtes à assumer le risque de l'investissement en actions dans ces sociétés, dès lors qu'elles bénéficient des retombées et peuvent impacter le développement des énergies renouvelables sur leur territoire. » indique Erwan Boumard, directeur d'Énergie Partagée. À la clé, une meilleure maîtrise de du développement des renouvelables, et l'assurance que les bienfaits (développement économique, emplois, recettes fiscales) resteront sur le territoire et feront levier sur d'autres initiatives locales.

C'est le sens du travail mené depuis plusieurs années par Énergie Partagée en partenariat avec certaines collectivités pionnières le plus souvent regroupées en Société d'Économie Mixte (SEM SERGIES, SELA, Eilan, SEMER), qui choisissent de prendre l'initiative dans le déploiement d'unités de production d'énergies renouvelables en concertation étroite avec les acteurs locaux. Dans cet effort, le mouvement Énergie Partagée apporte son expertise en terme de montage de projet et de mobilisation citoyenne.

La récente campagne de collecte « Epargnons le climat » lancée en marge de la COP21 a permis de rassembler plus de 750 000 euros d'épargne qui vont être investi au cœur de ces projets citoyens. « Les français réalisent que mobiliser son épargne pour la transition énergétique est une manière de lutter efficacement contre le changement climatique ! » confirme Marc Mossalgue, responsable de la campagne.



L'épargne salariale solidaire : une autre source de financement

Fort de ce travail de proximité avec les collectivités territoriales, Énergie Partagée convainc progressivement des acteurs institutionnels de s'engager à leur tour dans cette transition énergétique basée sur des projets citoyens. Ainsi, les gestionnaires d'épargne salariale se penchent sur le modèle économique d'Énergie Partagée et lui accordent leur confiance. Le fonds Natixis Solidaire géré par la société de gestion MIROVA (Groupe BPCE) vient ainsi d'engager 1 million d'euros pour soutenir Énergie Partagée Investissement dans la transition énergétique citoyenne.

Pour Erwan Boumard, « Nous avons besoin de collecter des fonds pour pouvoir les investir dans les projets citoyens qui nous sollicitent de façon exponentielle. L'épargne salariale est aujourd'hui la principale source de financement solidaire en France qui se place dans une logique de long terme. Pour Énergie Partagée, c'est un enjeu important de pouvoir accéder à cette épargne des salariés, et c'est une très bonne nouvelle que MIROVA, par ailleurs reconnue pour son expertise dans le financement des énergies renouvelables, souhaite s'engager à nos côtés. »

La mobilisation de ces acteurs institutionnels est un signal très positif, à la fois pour la crédibilité de cette transition citoyenne, mais aussi un indicateur fort de sa maturité économique.

Exemple de partenariat avec les collectivités : SEM Nord Énergies

Une nouvelle société d'économie mixte dédiée à la production d'énergie renouvelable a vu le jour dernièrement : la SEM Nord Énergies dont la vocation est de soutenir financièrement et techniquement des projets d'énergie renouvelable impliquant des collectivités et des citoyens.

Selon Guillaume Jourdain, directeur d'Enercoop Nord-Pas-de-Calais Picardie et représentant Énergie Partagée au sein de la SEM « Cette prise de position d'Énergie Partagée au sein de SEM Nord Énergies est dans la continuité de la stratégie du mouvement citoyen et coopératif d'accompagner au plus tôt les collectivités territoriales vers des projets d'énergies renouvelables qui offrent des garanties de respect de l'intérêt du territoire et s'engagent à impliquer les citoyens et acteurs locaux tout au long de la vie du projet. »



Contact Presse :

Marc Mossalgue - Énergie Partagée : marc.mossalgue@energie-partagee.org / 06 95 74 07 84



energie-partagee.org



[/EnergiePartagee.org](https://www.facebook.com/EnergiePartagee.org)



[@EnergiePartagee](https://twitter.com/EnergiePartagee)



L'association

Énergie Partagée Association
40 rue de l'Échiquier
75010 Paris
Tel : 01 80 18 92 29

L'outil d'investissement

Énergie Partagée Investissement
10 avenue des Canuts
69 120 Vaulx-en-Velin
Tel : 01 80 18 92 29